

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 7 février 2023, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Jean-François Martel, Roger Guimond, Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel, conseillers-ère  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe  
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### **RÉSOLUTION 2023-038**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout de l'item « Entente entretien routes provinciales ». ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

**La Maire invite les élus à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.**

4. MAXIMISATION DU SERVICE DE DISPONIBILITÉ DES DÉFIBRILLATEURS DU N.-B.

**Mme Coulombe présente une lettre en appui à un résident du Nouveau-Brunswick, adressée au ministre de la Santé, l'honorable Bruce Fitch, en vue de mettre à la disposition des Néo-Brunswickois une liste des endroits où un défibrillateur est accessible dans la province.**

#### HUIS CLOS

#### **RÉSOLUTION 2023-039**

**Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### Fermeture du huis clos

#### **RÉSOLUTION 2023-040**

**Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel que le huis clos prenne fin.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5. ASSURANCE MAITRESSE – RENOUVÈLEMENT

#### **RÉSOLUTION 2023-041**

**Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la police d'assurance maîtresse de la Ville de Saint-Quentin auprès de la firme BFL Canada pour la période du 31 décembre 2022 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au montant de 87 182,00 \$, soit renouvelée.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6. HONORAIRE HUMPHREY RAYMOND

#### **RÉSOLUTION 2023-042**

**Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la facture de la firme d'avocats Humphrey Raymond, représentant les honoraires de 791,00 \$ relativement au dossier de servitude de Gestion Dubé Roy Inc., soit acquittée.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. TRAVAUX PUBLICS : PAIEMENT D'UNE FACTURE

#### **RÉSOLUTION 2023-043**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la facture de Laplante Plomberie Chauffage au montant de 494,50 \$, relativement au dossier de bris de conduit d'eau d'une résidence sise sur la rue Champlain, soit acquittée.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. ANNULATION DE SOLDE D'AUTORISATION D'EMPRUNT

**RÉSOLUTION 2023-044**

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault que la Ville de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du Nouveau-Brunswick, d'annuler le solde de l'autorisation d'emprunt de 580 000 \$, autorisé le 10 février 2021 par le décret en conseil no 21-0015 ; l'annulation demandée vise le solde non utilisé de 270 000 \$ pour les services relatifs aux systèmes d'eau et égouts, compte tenu que le projet concerné est complété et que le financement à long terme requis a été obtenu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9. FERMETURE MARGE DE CRÉDIT – PROJET DE LA RUE GUIMOND

**RÉSOLUTION 2023-045**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la marge de crédit du compte eau et égouts, relativement au projet de remplacement des conduits sur la rue Guimond en 2021, étant la marge MC2 du folio 107090 (au montant autorisé de 1 600 000 \$) soit fermée, le projet visé ayant été complété, et le financement à long terme obtenu de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DES FINANCES – SERVICE D'INCENDIE

Cinq recommandations du Comité des finances relativement au service d'incendie, sont présentées au Conseil, lesquelles seront soumises à l'étude des futurs budgets :

- 1) que tous les dons associés et à recevoir après la levée de fonds 2022 en vue de l'achat du camion-citerne Paragon-Titan de la Brigade d'Incendie de Saint-Quentin, soient déposés aux fonds de réserve utilisés pour l'achat ;
- 2) que l'engagement (promesse) fait par la Brigade d'Incendie de Saint-Quentin en ce qui concerne un versement de 10 000 \$ / an sur 7 ans (2023 à 2029) soit respecté et que ledit montant soit placé en fonds de réserve ;
- 3) qu'à partir de 2023, le placement de 10 000 \$ provenant du fonds de réserve destiné à la Brigade d'incendie se poursuive pour les quartiers 1 et 2 aux prochains budgets ;
- 4) qu'à la suite du paiement final des débentures en 2025, concernant l'emprunt fait pour le camion d'incendie Pierce, le même montant, soit 20 000 \$ par année, soit placé au fonds de réserve pour le service d'incendie, et ce, à partir du budget 2026 ;
- 5) de signaler aux personnes concernées que le programme financier Agri-Esprit est de nouveau disponible pour des demandes de subvention, notamment, l'achat des mâchoires de vie.

11. RÉUNIONS DU CONSEIL EN MARS

Le Conseil est informé que la réunion extraordinaire prévue le 7 mars 2023 est reportée au 14 mars, étant donné la présentation des états financiers 2022 au Conseil par les vérificateurs de la Ville (présentielle) et, la présentation publique lors de la réunion ordinaire mensuelle du 21 mars 2023, 19 h 30 (visioconférence).

12. RAPPORT DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS

Le rapport de M. Maxime Cayouette, coordonnateur des sports et loisirs, du 16 janvier au 3 février 2023, a été remis préalablement au Conseil.

13. URBANISME

a. Garderie rue canada

**RÉSOLUTION 2023-046**

En vertu du paragraphe 3.5.8(3) de l'arrêté de zonage no 27-2018, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que la Ville de Saint-Quentin autorise la garderie « les Farfeloups » sise au 154, rue Canada, à utiliser cinq (5) espaces de stationnement au Centre touristique de l'ancienne gare. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Usage non conforme

Le Conseil recommande de prévoir une rencontre avec le propriétaire de la nouvelle construction (garage) sise sur la rue Latour, dont l'aménagement est non conforme à l'arrêté de zonage no 27-2018.

14. MESURES D'URGENCE : FORMATIONS LOCALES PAR OMU-NB EN FÉVRIER ET MARS

L'horaire des formations locales par l'organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick, préalablement envoyé aux élus, est présenté. Les conseillers Patrick Jean et Roger Guimond participeront aux formations locales qui auront lieu en février et mars 2023.

15. PUBLISAC

Suite à plusieurs plaintes reçues concernant la distribution des circulaires par l'entremise des publisacs, le Conseil recommande de vérifier la possibilité que ces derniers soient disponibles à différents points de collecte afin d'accommoder les citoyens.

*(La conseillère Marie-Josée Thériault arrive en réunion)*

16. ENTENTE ENTRETIEN ROUTES PROVINCIALES

**RÉSOLUTION 2023-047**

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'accord de maintenance d'été et d'hiver des routes provinciales avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, soit approuvé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17. COMITÉ DU PERSONNEL

Révision salariale - poste de la greffière adjointe et de la trésorière adjointe

**RÉSOLUTION 2023-048**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, qu'une révision salariale soit accordée à Mme Linda Levesque Borris en vertu de l'échelle salariale et selon les critères et niveaux établis, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, et ce, suite à l'appréciation de rendement effectuée en janvier dernier. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*(Le conseiller Pineault se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)*

**RÉSOLUTION 2023-049**

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, qu'une révision salariale soit accordée à Mme Guylaine P. Martel en vertu de l'échelle salariale et selon les critères et niveaux établis, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ; et qu'une semaine de congé annuel additionnelle soit allouée en guise de compensation pour le travail supplémentaire effectué durant l'année 2022 au service de la trésorerie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*(Le conseiller Pineault revient en réunion)*

Postes de soutien à la trésorerie – création de deux nouveaux postes

Après analyse du service de la trésorerie et des exigences du poste de réceptionniste et technicienne comptable, le comité du personnel recommande la création de deux postes à temps plein, soit préposé-e à l'accueil et technicien-ne comptable selon les nouvelles descriptions de tâches rédigées.

**RÉSOLUTION 2023-050**

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que deux offres d'emplois soient publiées du 8 février au 3 mars pour les postes de préposé-e à l'accueil et technicien-ne comptable à 37,5 h/semaine. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Congé médical – Réceptionniste et technicienne comptable

**RÉSOLUTION 2023-051**

En raison de l'absence au travail de Mme Chantal Lanteigne du 3 au 17 février inclusivement, il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que Mme Francine Thériault soit embauchée au salaire prévu en vertu de l'échelle établie, selon les besoins en guise de soutien au service de la trésorerie et que la réception soit assurée par les suppléantes désignées durant cette période.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 2023-052**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Alain Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**18. LEVÉE DE LA RÉUNION**

**La séance est levée à 20 h 45.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale-Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda Levesque Borris  
Greffière adjointe